



**Procès-verbal**  
**Réunion du Conseil québécois**  
**Intercontinental Montréal**  
**18 au 20 mars 2024**

Présences :	Frédéric Boucher-Legault, président, CR7 - Montréal
	Sonia Gagné, présidente, CR8, Bas-St-Laurent/Gaspé/Iles-M/Côte-Nord
	Steve Harvey, CR5, Saguenay/Lac-St-Jean/Chibougamau/Chapais (substitut)
	France Lebel, directrice, SLCD
	Jimmy Mailhot, président, CR4, Mauricie
	Jean-Nicolas Minville, président, CR6, Montérégie
	Sébastien Paquette, président, Conseil québécois des Syndicats universitaires - CQSU
	Jean-François Paradis, président, CR1 – Estrie / Bois-Francs (hybride)
	Kevin Piton, suppléant, VPER-Québec
	Stéphanie Rochon, présidente, CR3, Québec /Québec-Métro
	Sonya Simard, directrice, comité des femmes
	Éric Villeneuve, président, CR2 – Laval/Laurentides/Lanaudière, Abitibi- Témiscamingue

Élu/Personnel : Yvon Barrière, VPER-Québec

Jonathan Choquette, conseiller politique et  
communication  
Jean-Michel Fortin, coordonnateur  
Zita Kouakou, adjointe administrative

Absent : Mamadou Ndiaye, directeur, groupes d'équité (excusé)

Début de la rencontre : 18 mars 2024 à 13h30

**1. Mot de bienvenue du VPER**

- Nouvelle coordonnatrice au Fonds FTQ : Andréanne Samson. L'inviter pendant les activités de conseils régionaux pour une présentation aux membres.
- Loi 21 : L'AFPC continuera d'être un intervenant au niveau de l'éducation.
- Retards observés dans la réception des rapports de conseils régionaux. Les rapports d'activités devraient être envoyés 2-3 semaines avant les rencontres du Conseil québécois.
- Inclure le VPER dans les invitations des conseils et comités régionaux

**2. Tour de table brise-glace;**

**3. Adoption de l'ordre du jour;**

- Point varia :  
Conseil régional Abitibi-Témiscamingue no.1

- Proposition d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

p/a Jimmy Mailhot/ Jean-Nicolas Minville

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.1)

**4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 au 24 novembre 2023 :**

Adopter le procès-verbal tel que présenté.

p/a Sonya Simard / France Lebel

**Adopté à la majorité.** (Vote consigné no.2) (Les nouveaux membres n'ont pas voté)

**5. Assermentation des nouveaux membres :**

Assermentation des nouveaux membres :

- Sonya Simard, directrice des femmes
- Stéphanie Rochon, présidente CR3-Québec
- Jean-Nicolas Minville, président du CR-6 – Montérégie

**6. Présentation et adoption des rapports de conseil régionaux et comités;**

- Conseil régional no.2 – 3L
- Conseil régional no.3 – Québec
- Conseil régional no.5 – Saguenay/Lac St-Jean-Chibougamau
- Conseil régional no.7 – Montréal
- Conseil régional no.8 – Bas St-Laurent/Gaspésie...
- Conseil régional no.9 – Mauricie
- Comité des femmes
- Comité des groupes d'équité
- SLCD

p/a Sonia Gagné / Stéphanie Rochon

**Adoptés à l'unanimité.** (Vote consigné no.3)

- Conseil régional no.1 – pas de rapport : élections faites, poste de trésorier comblé.
- Conseil régional no.6 – Montérégie – pas de rapport.
- CQSU : participation aux réunions du comité des finances pré-congrès pour le congrès national
- Rapport du VPER suppléant : tournée lignes de piquetage FNP, présence à la réunion du CR2-3L, observateur à une rencontre du CNA

p/a Sébastien Paquette / Eric Villeneuve

**Adoptés à l'unanimité.** (Vote consigné no.4)

## **7. Présentation et adoption des rapports de comités permanents:**

- Action politique

p/a Kevin Piton / Jean-François Paradis

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.5)

- Éducation :

p/a Jimmy Mailhot / Jean-François Paradis

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.6)

- Finances : pas de rapport

- SST :

Adoption du rapport avec les recommandations suivantes amendées par le Conseil québécois

- Le comité recommande la création d'un pamphlet qui explique ce congé (**art. 40 – convention collective SV**) et sa mise en application avec les recours possibles si l'employeur ne veut pas se conformer à cet article. Qu'il soit remis en version papier pour les locaux qui sont en présentiel et qu'une version électronique soit envoyée à tous les membres touchés par cet article. De plus, le mettre sur le site web de l'AFPC-Québec dans une section SST.

Le comité croit que, lors de la prochaine rencontre des dirigeants nationaux, ce point soit présenté et que les pamphlets en version papier et électronique soient remis par la suite.

p/a Frédéric Boucher-Legault / Jean-François Paradis

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.7)

- Le comité recommande que le VPER adresse cet enjeu du Québec au National et invite les différentes régions à faire ce même sondage.

p/a Frédéric Boucher-Legault / Jean-François Paradis

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.8)

- Il est résolu que le Conseil québécois remboursera Frédéric Boucher-Legault pour une demande d'accès à l'information rédigée avec l'aide du personnel visant à obtenir les codes de temps utilisés pour des congés liés à des accidents de travail de plus de 14 jours au cours des trois dernières années. Le comité SST de l'AFPC-Québec fera l'analyse des résultats.

p/a Frédéric Boucher-Legault / Jean-François Paradis

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.9)

## **8. Présentation et adoption des rapports de comités ad hoc:**

- Fonds de justice sociale – pas de rapport.
- Révision des statuts – pas de rapport.
- Comité Jeunes – pas de rapport.

## **9. Formation du comité organisateur du gala**

- Sonya Simard
- Eric Villeneuve

## **10. Intérêt pour les comités du Conseil québécois**

- Envoyer un courriel au VPER-QC indiquant les comités concernés.

## **11. Rapports d'enquête SESUM 17750**

- Vote du rapport

p/a Jean-François Paradis / Eric Villeneuve

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.10A)

Absent : Steve Harvey

- Recommandation no. 1 :

[REDACTED]

p/a Jean-François Paradis / Jimmy Mailhot

**Amendement adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.10B)

Abstentions : Sébastien Paquette (témoin) / Kevin Piton

Absent : Steve Harvey

**Adoption à l'unanimité de la recommandation telle qu'amendée** (Vote consigné no.10C).

Abstentions : Sébastien Paquette (témoin) / Kevin Piton

Absent : Steve Harvey

## **12. Rapports d'enquêtes ASTRE 12555**

- [REDACTED]

p/a Jean-François Paradis / Stéphanie Rochon

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.11A)

Absent : Steve Harvey

- Recommandation no. 1 :

[REDACTED]

- Proposition d'amendement de la recommandation no.1 comme suit :

[REDACTED]

p/a Jimmy Mailhot / Jean-François Paradis

**Amendement adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.11B)

Absent : Steve Harvey

**Adoption à l'unanimité de la recommandation telle qu'amendée** (Vote consigné no.11C).

Absent : Steve Harvey

- [REDACTED]

P/a Jean-François Paradis / Jean-Nicolas Minville

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.12A)

Absent : Steve Harvey

- Recommandation

[REDACTED]

p/a Jean-François Paradis / Frédéric Boucher-Legault

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.12B)

Absent : Steve Harvey

- Destruction des documents

p/a Jean-François Paradis / Jimmy Mailhot

**Adopté à l'unanimité.** (Vote consigné no.13)

Absent : Steve Harvey

### **13. Fonds de solidarité FTQ vs FTQ:**

- Aucun plafonnement de salaire annoncé pendant trois (3) ans par le Ministre : plan de construction de logements sociaux du Premier ministre Québec
- Exercice de syndicalisation menée par la CSN

### **14. Mobilisation pour nos membres entre Éléments et Sections locales à charte directe ;**

- Enjeux de solidarité : ex. grèves des FNP et SLCD.
- Communiquer sur l'importance de mobiliser les membres
- Songer à embaucher un agent de mobilisation à Montréal

### **15. Rapport d'enquête TRAC 12502 ;**

Rapport à adopter à la prochaine rencontre avec bonne la version.

### **16. Moyens de communication avec nos membres pour toutes nos instances AFPC-Québec ;**

- Définir des moyens de communication spécifiques à recommander aux membres pour les communications
- Des membres du Conseil québécois désignés pour répertorier les moyens de communication existants et faire des recommandations : Frédéric Boucher-Legault, Éric Villeneuve et Jonathan Choquette, conseiller politique et communications.

### **17. Conseil général FTQ ;**

- Rapport d'activités FTQ sera distribué aux membres du Conseil québécois
- Grands dossiers actuels : front commun, négociations, Immigration, loi 58, Phénix, FNP.

### **18. Communications ;**

- Demande des membres du Conseil québécois :
  - o Adresses courriel AFPC
  - o Licence Microsoft : licence standard Microsoft incluant un serveur partagé pour un travail collaboratif. Coût mensuel 15\$/licence – besoin de 14 licences
  - o Licence Teams

**Motion** : Il est résolu que l'AFPC-QC paie la licence Microsoft pour le Conseil québécois à partir de la ligne budgétaire Communication régionale

p/a Frédéric Boucher-Legault / Eric Villeneuve

**Adoptée à la majorité** (Vote consigné no.14)

Contre : Jean-François Paradis

- Comité information FTQ :
  - o Montée de la droite
  - o Boycott publicitaire sur Meta : nouvelle approche. Cessation du boycott ; trouver des voies législatives. Nécessité de revoir la motion votée en solidarité avec la FTQ.

**Motion** : que l'AFPC-Québec mette fin à son boycott des achats publicitaires sur les médias sociaux

p/a Jean-François Paradis / Frédéric Boucher-Legault

**Adoptée à la majorité.** (Vote consigné no.15)

Contre : Kevin Piton

- Remerciements à Jonathan pour le travail fait au niveau du site web de l'AFPC-Québec

### **19. Motion de changement à l'horaire**

Discuter du point phénix avant les résolutions

p/a Stéphanie Rochon / Sonya Simard

**Adoptée à l'unanimité.** (Vote consigné no.16)

## **20. Escalade des problèmes de paie Phénix :**

- Situation plus difficile dans l'Élément ; toutes sortes de problèmes de paie : pas de paie après congé maladie, trop-payés élevés prélevés sans avis préalable, situations intenable pour l'ensemble des membres ; pas de cotisations syndicales à la reprise des congés de maternité.
- Coupure de postes annoncées : diminution de 3 000 postes en 2026-2027
- Non-résolution des problèmes de paie ; récurrence avec conséquences psychologiques.

## **21. Résolutions :**

Financement non-utilisé des 3L remis aux FNP

**Attendu que** le conseil régional des 3L-Abitibi-Témiscamingue n'a pas eu de budget depuis deux ans

**Attendu que** les fonds non publiques ont besoin de financement

**Il est résolu** que le budget des 3L-Abitibi-Témiscamingue non remis pour les années 2023 et 2024 soit remis aux sections locales des Fonds non publics du Québec pour démontrer notre support à leur grève.

p/a Eric Villeneuve / Jean-François Paradis

Proposition d'amendement de la motion comme suit :

**Attendu que** le conseil régional des 3L-Abitibi-Témiscamingue n'a pas eu de budget depuis deux ans

**Attendu que** les fonds non publiques ont besoin de financement

**Il est résolu** que le budget des 3L-Abitibi-Témiscamingue non remis pour les années 2023 et 2024 soit remis aux sections locales des Fonds non publics du Québec pour démontrer notre support à leur grève.

**Il est de plus résolu que l'AFPC-Québec donne un 10 000 \$ supplémentaire aux sections locales en grève des fonds non publics du Québec à partir des surplus accumulés.**

**Adoptée à l'unanimité. (Vote consigné no.17)**

- Résolution : achat de tasses écologiques et jetables

**Attendu que** nous avons maintenant deux cafetières industrielles.

**Attendu que** nous pourrions offrir le café pendant les différentes mobilisations.

**Il est résolu que l'AFPC-Québec** achète 6 000 tasses à café en carton et couvercles avec le logo AFPC-Québec et des couvercles à même les fonds d'action politique

**Il est de plus résolu de** renouveler l'inventaire lorsque la quantité disponible atteindra 1 000 articles.

p/a Frédéric Boucher-Legault / Kevin Piton

**Adoptée à l'unanimité. (Vote consigné no.18)**

- Résolution : Location d'un camion de restauration pour les événements syndicaux

**Attendu que** l'AFPC-Québec reconnaît l'importance de soutenir et de nourrir ses membres lors d'événements tels que le Congrès National de l'AFPC;

**Attendu que** l'organisation d'un dîner pour environ 70 personnes nécessite une logistique appropriée pour garantir la satisfaction des participants;

**Attendu que** la location d'un camion de restauration offre une solution pratique et efficace pour fournir des repas de qualité;

**Il est donc résolu que :**

- L'AFPC-Québec procède à la location d'un camion de restauration pour fournir un dîner à environ 70 personnes lors du Congrès National de l'AFPC.
- Un budget de 5000\$ sera alloué par l'AFPC-Québec pour couvrir les frais de location du camion de restauration et l'achat des repas.
- L'AFPC-Québec sera chargé de coordonner les détails logistiques avec le fournisseur du camion de restauration, y compris la sélection du menu et la gestion des horaires de service.

p/a Jean-Nicolas Minville / Sonia Gagné

**Adoptée à l'unanimité. (Vote consigné no.19)**

- Résolution sur le paiement des salaires pour les participants à la journée de réflexion de la FTQ sur la montée des nouvelles droites du 13 mai à Montréal et du 16 mai à Québec

**Attendu que** la montée de la droite constitue une menace croissante pour l'affiliation syndicale;

**Attendu que** la participation active et la sensibilisation des membres sont essentielles pour contrer efficacement ce phénomène et promouvoir la solidarité;

**Attendu que** la FTQ s'engage à jouer un rôle proactif dans la lutte contre l'extrémisme et à fournir des ressources éducatives et de sensibilisation à ses membres;

**Attendu qu'il** faut garantir une participation maximale pour une mobilisation efficace de nos membres dans la lutte contre la montée de la droite.

**Il est résolu que** l'AFPC-Québec remboursera les salaires et toutes les dépenses d'un membre par région, identifié par la présidence de ladite région, qui participera aux rencontres de sensibilisation sur la montée des nouvelles droites offertes par la FTQ le 13 mai 2024 à Montréal et le 16 mai 2024 à Québec. L'inscription devra être financée par le conseil régional concerné. Chaque membre identifié recevra une lettre de libération et le remboursement équivalent à son salaire habituel sera pris à même les fonds du comité d'action politique.

p/a Frédéric Boucher-Legault / Sébastien Paquette

**Adoptée à l'unanimité.** (Vote consigné no.20)

## **22. Congrès régional 2026 ;**

- Résumé des démarches entreprises pour identifier le site du prochain congrès en 2026.
- Établissements en lice : Sheraton Laval et Centre des congrès de St-Hyacinthe

## **23. Camion AFPC-Québec : utilisation ;**

- Partie intégrante des demandes de budget au National pour les frais liés aux activités de mobilisation
- Faire appel aux services de conducteur d'un retraité très au fait des mobilisations : Bertrand Lavoie. Ses prestations seront payées sous présentation de factures.
- Commanditaires publicitaires : Fonds FTQ, Beneva, Pouvoir syndical, Caisse Desjardins.

## **24. Activités pour nos membres – solidarité ;**

Constat d'un manque de soutien aux affiliés en grève. Exemple : la grève actuelle des FNP.

## **25. Formation pour les nouveaux membres du Conseil québécois ;**

Une formation prévue pour les nouveaux membres du Conseil québécois avant sa prochaine rencontre.

## **26. Mise à niveau des statuts et règlements du Conseils québécois ;**

Analyse terminée : présentation à faire par le VPER suppléant à la prochaine rencontre du Conseil québécois en vue d'une uniformisation

## **27. Politique sur un membre habitant dans un conseil régional mais dont la section locale est hors de celui-ci ;**

Comité Adhoc mis en place au CEA pour analyser la situation.  
Point à remettre à la prochaine rencontre du Conseil québécois.

## **28. Campagne de mobilisation Phénix ;**

- Comment relancer la visibilité sur la question phénix.
- Plus d'intérêt de la presse malgré les enjeux toujours présents.

## **29. Actions politiques pour les FNP ;**

- Invitation des membres du Conseil québécois à encourager la campagne d'aide
- Encouragement aux grévistes par la présence des membres du Conseil québécois ou l'organisation des délégations de leurs régions respectives

## **30. Reconnaissance syndicale vs libération par l'employeur ;**

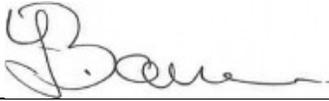
- Entrave à la libération syndicale pour certains élus malgré les dispositions dans les conventions collectives
- Point à discuter au sein des Éléments : Situation différente d'un Élément à un autre.

**31. Varia ;**

- Conseil régional Abitibi no.4 : possibilité de recréer le Conseil régional no. 4 Abitibi-Outaouais

Levée de la réunion le 20 mars 2024 à 11h36  
p/a Stéphanie Rochon / Kevin Piton  
**Adoptée à l'unanimité.** (Vote consigné no.21)

Notes prises par Zita Kouakou.



---

Yvon Barrière, VPER

---

Kevin Piton, VPER suppléant

## ANNEXE 1 : consignation des votes

	Vote no.																								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10A	10B	10C	11A	11B	12A	12B	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Frédéric Boucher-Legault	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sonia Gagné	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Steve Harvey	1	3	1	1	1	1	1	1	1	4	4	4	4	4	4	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1
France Lebel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Jimmy Mailhot	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Jean-Nicolas Minville	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sébastien Paquette	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Jean-François Paradis	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Kevin Piton	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1
Stéphanie Rochon	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sonya Simard	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Éric Villeneuve	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Légende: 1 - Pour  
 2 - Contre  
 3 - Abstention  
 4 - Absent